

Bourse de croissance TSX : DON

Bourse de Francfort : D4M

## DONNER METALS ANNONCE LA CLÔTURE DE LA PREMIÈRE TRANCHE DU PLACEMENT PRIVÉ DE 3 571 500 \$CAN

NE PAS DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS NI DISTRIBUER À DES AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS

Le 5 novembre 2012, Montréal, Québec: Donner Metals Ltd (« Donner » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer la clôture de la première tranche d'un financement par voie de placement privé réalisé par l'entremise d'un courtier (le « Financement ») dirigé par Valeurs mobilières Haywood inc. (« Haywood ») tel qu'annoncé antérieurement dans un communiqué émis le 1<sup>er</sup> novembre 2012. Dans le cadre du financement, la Société a émis 17 857 500 actions accréditives aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (les « Actions accréditives ») au prix de 0,20 \$CAN par action accréditive, pour un produit brut de 3 571 500 \$.

Les actions accréditives émises en lien avec la clôture de la première tranche sont assujetties à une période de détention minimale se terminant le 6 mars 2013.

La Société a versé à Haywood une commission en espèces équivalente à 6,0 % du produit brut amassé en lien avec la clôture de la première tranche et a émis à Haywood des options de rémunération conférant à Haywood le droit d'acheter un nombre d'actions équivalent à 6,0 % des actions accréditives vendues dans le cadre du financement, au prix d'exercice de 0,20 \$CAN par action pour une période de 24 mois suivant la clôture du financement.

Le produit brut de la vente d'actions accréditives servira principalement à financer le programme de forage d'exploration récemment annoncé dans la zone McLeod Deep et les travaux d'exploration régionale, des dépenses 100 % admissibles à titre de frais d'exploration canadiens.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat pour les valeurs mobilières aux États-Unis. Les valeurs mobilières n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933 dans sa version modifiée (la « Securities Act ») ni en vertu d'aucune autre loi d'État sur les valeurs mobilières, et ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis, ni pour le compte ou le bénéfice d'une personne des États-Unis (tel que défini dans le Règlement S de la Securities Act) à moins d'être inscrites en vertu de la Securities Act et des lois d'État applicables sur les valeurs mobilières ou d'une dispense applicable des exigences en matière d'inscription.

## **Donner Metals Ltd**

Donner Metals est une société de développement et d'exploration qui se concentre sur le projet de zinc-cuivre Matagami, un projet en coentreprise avec Xstrata Canada Corporation – Xstrata Zinc Canada. Le développement en cours de la mine Bracemac-McLeod progresse de manière satisfaisante et la production commerciale est programmée au début du second trimestre de 2013.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Sans frais: 1-800-909-8311



Bourse de croissance TSX : DON Bourse de Francfort : D4M

## AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DONNER METALS LTD

David Patterson, Président du conseil

## Énoncés prospectifs

Le présent communiqué comprend certains « énoncés prospectifs ». Ces énoncés sont fondés sur les renseignements dont dispose présentement la Société et la Société n'offre aucune garantie à l'effet que les résultats réels seront conformes aux attentes de la direction. Les énoncés prospectifs comprennent des estimations et des énoncés décrivant les futurs plans et objectifs de la Société, y compris des déclarations à l'effet que la Société ou la direction s'attend à ce qu'une condition précise ou qu'un résultat en particulier se produise. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de mots comme « croit », « anticipe », « s'attend », « estime », « pourrait », « devrait », « sera » ou « planifie ». Puisque les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et font référence à des événements et des conditions futures, ils impliquent de par leur nature des risques inhérents et des incertitudes. Les résultats réels, en ce qui a trait notamment aux résultats d'exploration, au développement de projets, aux coûts de restauration et aux dépenses en immobilisations sur les propriétés minières de la Société, à la situation financière et aux perspectives de la Société, pourraient être sensiblement différents de ceux présentement anticipés dans de tels énoncés, et ce pour différentes raisons comme : des changements dans la conjoncture économique en général et sur les marchés financiers; des changements dans la demande et les prix des substances minérales; des litiges, l'évolution du contexte législatif, environnemental, juridique, règlementaire, politique et concurrentiel; des problèmes technologiques et opérationnels rencontrés dans le cadre des activités de la Société; et d'autres enjeux abordés dans le présent communiqué. La liste des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur l'un ou l'autre des énoncés prospectifs de la Société n'est pas exhaustive. Les facteurs mentionnés et les autres facteurs devraient être considérés avec attention et les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Société. La Société n'entreprend pas la révision des énoncés prospectifs publiés de temps à autre par la Société ou en son nom, sauf si requis par les lois applicables sur les valeurs mobilières.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse.